



Échos de l'AFPAD

Association des Familles de Personnes Assassinées ou Disparues

Murdered or Missing Persons' Families' Association

Décembre 2006

Volume 3 · Numéro 3

SOMMAIRE	Page
Mot du président	1
Nouvelles du conseil d'administration	2
Bilan des activités	4
Personnes disparues	5
La part des membres	5
Témoignages	7
Matière à réflexion	8

MOT DU PRÉSIDENT

L'hiver est à nos portes et l'AFPAD fête déjà sa deuxième année d'existence. Je n'ai qu'une pensée et elle s'adresse aux 304 familles membres de l'association. Je vous dis BRAVO pour le courage que vous avez manifesté en rompant le silence et ainsi prendre véritablement du pouvoir sur votre drame. Aussi pour votre volonté de participer avec l'AFPAD à la lutte pour obtenir des changements qui feront en sorte que les victimes auront autant de place et de droits dans le système canadien de justice que les criminels.

Des défis tout aussi intéressants que ceux que nous avons pilotés au cours de la dernière année nous attendent pour 2007. N'oublions jamais que c'est grâce à l'AFPAD et à ses interventions médiatiques que le gouvernement a bougé et déposé deux projets de loi à l'Assemblée nationale. La loi 25 déposée par le ministère de la Justice au mois de mai 2006 a été adoptée le 14 décembre. Celle-ci reconnaît enfin des droits aux proches de victimes. Les indemnités

pour frais funéraires sont portées à 3 000 \$ et les proches de victimes sont maintenant admissibles à de l'aide psychologique. Toute une victoire pour votre association. Un second projet de loi que le ministère du Travail étudie permettra aux familles de bénéficier d'un congé sans solde de deux ans à la suite de l'assassinat d'un proche. Nous en espérons que la loi soit adoptée avant les prochaines élections.

Nous l'avons entendu de la bouche même du premier ministre Charest dans la foulée du drame de Dawson, la loi 25 sera adoptée en priorité cet automne. Elle rembourserait rétroactivement au mois de mai 2006 les frais funéraires. Cependant, l'admissibilité au soutien psychologique ne serait pas rétroactive. C'est inadmissible selon nous. Nous allons continuer de réclamer que cette rétroactivité aille au-delà de cette date afin d'inclure le plus grand nombre de familles possible.

L'autre projet de loi permettra aux proches de personnes assassinées d'être admissibles à un congé sans solde de deux ans. Nous attendons seulement que le ministère du Travail se réveille dans ce dossier.

Soyons fiers de ces deux dernières années, soyons fiers d'avoir réalisé ensemble autant, en si peu de temps. Mais il reste encore beaucoup à faire. Permettez-moi de vous énumérer quelques-uns de ces défis.

Depuis 2000, plus de 25 meurtres ont été commis au Québec par des personnes souffrant de problèmes psychiatriques. Ces meurtres sont la conséquence de la désinstitutionnalisation sans un contrôle efficace des malades. La majorité de ces meurtres ont été commis dans l'environnement immédiat du malade. Le cas le plus récent au Québec est le meurtre de M. Latchmy Narine commis par son fils. Nous comptons donc rencontrer le ministre de la Santé du Québec afin de le sensibiliser aux responsabilités des établissements de santé dans l'encadrement de ces patients afin de protéger leurs proches.

Nous étofferons davantage le dossier du recours collectif contre le ministère de la Sécurité publique. Onze familles de l'AFPAD ont eu depuis 1995, un proche assassiné par un récidiviste sorti de nos prisons, sans contrôle ni suivi. La réforme du système carcéral annoncée par le ministre Dupuis est strictement une promesse préélectorale. Cette réforme avait déjà fait l'objet d'une promesse en 2003 lors de la campagne électorale du présent gouvernement sans qu'aucun geste n'ait été posé depuis.

Un autre dossier important : l'adoption d'une charte des droits des victimes d'actes criminels. Nous allons consulter plusieurs partenaires dans plusieurs pays afin de bâtir un projet de charte crédible qui équilibrera les droits des criminels et ceux des victimes. Nous espérons la présenter aux deux niveaux de gouvernement en 2007.

Enfin, nous avons ouvert notre bureau permanent à Montréal. Mme Raymonde Hébert est notre première coordinatrice. Vous trouverez dans le présent bulletin les coordonnées de notre bureau. Nous avons démarré notre Antenne dans la région de Québec. Mme Claire Falardeau a pris la responsabilité de celle-ci. Nous envisageons d'y ouvrir aussi un bureau permanent comme à Montréal au printemps 2007. Enfin, la finalisation de notre demande de financement auprès des deux niveaux de gouvernement est péniblement longue et compliquée. Que de bureaucratie pour obtenir du soutien pour les victimes ! Et dire qu'on a trouvé un million de dollars pour tatouer des criminels alors que l'AFPAD doit se battre depuis un an afin de recevoir quelques milliers de dollars pour soutenir les familles de victimes d'actes criminels ! Mais vous savez, nous n'avons qu'un seul slogan : LA FORCE DE L'ENTRAIDE...

*Pierre-Hugues Boisvenu
Père de Julie assassinée en 2002*

NOUVELLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



1) Nos souhaits pour la nouvelle année

Les membres du conseil d'administration désirent adresser à toutes les familles de l'AFPAD ses souhaits pour une très belle période des Fêtes et surtout espèrent que vous saurez vous réunir en famille et avoir beaucoup de plaisir.

Pour les familles dont le drame est récent, nous savons que ce Noël sera difficile... sans doute très

difficile. Mais nous savons que l'être cher sera là avec vous, très proche, à chaque repas, chaque fois que vous lèverez vos verres et chaque fois que vous penserez à lui. Au fil des jours, des semaines, il saura faire de votre deuil, un passage vers un état plus serein où il vous accompagnera, non plus physiquement, mais spirituellement. Il sera différent, mais toujours là.

2) La Loi 25 et l'IVAC

L'AFPAD participe activement aux travaux de la TABLE DE CONCERTATION des organismes intervenant auprès des victimes d'actes criminels. Voici son mandat :

- Établir un lieu d'échange entre les organismes d'aide aux victimes d'actes criminels sur les programmes et les services offerts et sur leur développement.
- Favoriser une complémentarité de services et de références.
- Favoriser la mise en place de mécanismes de concertation et de coordination aux niveaux provincial et régional.
- Sans restreindre l'autonomie des organismes membres, alimenter la réflexion dans le développement des services auprès des victimes et de la défense de leurs droits, notamment en regard de projets de loi, de politiques ou de programmes pouvant les affecter.

Trois membres du CA en font partie : Pierre-Hugues Boisvenu, Michel Laroche et un troisième membre du CA assistent aux rencontres de façon aléatoire.

Quant à la réforme de l'IVAC, le ministre a pris la décision de faire appel à un autre comité pour voir à la réforme. Il a mis sur pied un comité de travail composé de hauts fonctionnaires uniquement. L'AFPAD a demandé au ministre de la Justice d'inclure sur ce comité des représentants de victimes. Nous craignons que le résultat de la prochaine réforme ne soit qu'une copie conforme des tentatives antérieures. C'est-à-dire un échec.

L'AFPAD tentera de faire intégrer dans le projet de loi un article prévoyant une indemnisation financière afin que les familles n'aient pas à nettoyer elles-mêmes la scène du meurtre de leur proche lorsqu'il est commis au domicile de la victime.

3) Le recours collectif

L'AFPAD a relancé ce dossier cet automne. Notre association dénombre actuellement onze

familles dont un proche a été assassiné par un criminel dont l'État québécois avait la responsabilité de réhabiliter. Tout ce dossier devrait connaître son dénouement cet hiver. Madame Michèle Labelle, messieurs Michel Surprenant et Pierre-Hugues Boisvenu font partie du comité de travail dans ce dossier.

4) Bureau à Montréal

L'AFPAD a ouvert son bureau à Montréal le 21 novembre. Il est situé au 6540 Beaubien Est. Vous y êtes les bienvenues et pourrez rencontrer notre coordinatrice, Mme Raymonde Hébert du lundi au vendredi de 9h00 à 5h00 tandis que la ligne téléphonique est disponible de 8h00 à 20h00 et la boîte vocale en tout temps. N'hésitez pas à utiliser nos services.

Une activité publique aura lieu en janvier afin de faire connaître notre nouveau bureau.

5) Antenne de Québec

Nous espérons ouvrir ce printemps un point de service permanent dans cette région. Nous recherchons donc des partenaires financiers dans la région de Québec. Un homme d'affaires de l'endroit, M. Michel Ricard, espère organiser une activité de financement à cette fin en 2007. Si vous avez des contacts, faites-nous le savoir. Merci.

6) Activités de sensibilisation

Le président de l'AFPAD aura eu un automne très occupé. Il a été conférencier invité dans les régions du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie, de Trois-Rivières, de Québec, de Montréal et de Toronto. Ces conférences sont une excellente source de revenu pour l'AFPAD.

7) Médias

Les administrateurs de l'AFPAD sont toujours aussi sollicités pour participer à des émissions télévisées. On l'aura vu dans le dossier Dawson où nous avons été très présents. Pour l'association, la présence dans les médias est le moyen par excellence pour faire avancer notre cause et rejoindre les familles de victimes.

8) Nouveaux membres du CA

Le conseil d'administration a recruté quelques nouveaux membres à la suite de départs. Lynda Laferrière, Claire Falardeau, Sylvain Guay et Stéphane Luce se sont ajoutés à l'équipe. Bienvenue et merci pour votre engagement.

Toute notre reconnaissance va à celles qui se sont impliquées activement sur le CA. Un gros merci à Mme Christine Carretta. Christine était vice-présidente et membre depuis la fondation de l'AFPAD. Nous tenons à la remercier pour sa grande générosité et son appui indéfectible. Merci également à Mme Diane Nemey qui s'était jointe au CA en 2006.

Il est important de vous rappeler que si vous êtes intéressé (e) à être membre du conseil d'administration de l'AFPAD, il suffit de nous envoyer un court texte expliquant le pourquoi.



1^{ère} rangée : Michèle Labelle, P-H Boisvenu, Raymonde Hébert, Stéphane Luce / 2^{ème} rangée : Doreen Haddad-Drummond, Linda Laferrière, Claire Falardeau, Sylvain Guay / 3^{ème} rangée : Michel Laroche, Michel Surprenant, Michel Massicotte et Marie-Claude Vallée.

9) Projet d'Antenne dans l'Outaouais

Une demande a été faite par des familles afin de démarrer une antenne dans l'Outaouais. Une bénévole de la région a manifesté son intérêt pour ce projet. Nous espérons qu'avec l'ouverture du bureau de Montréal, nous pourrions mieux supporter la mise sur pied de cette antenne au cours de l'année 2007.

Nous invitons les familles de l'Outaouais intéressées à s'impliquer comme bénévole dans ce projet à nous faire part de leur intérêt. Il faut savoir que le travail de bénévole dans une antenne est peu exigeant car il consiste principalement à organiser une rencontre de famille à tous les deux mois. Ce sont des moments de solidarité extrêmement importants pour les familles.

10) Bulletin de septembre 2006

Il n'y a pas eu de bulletin en septembre dernier, car très peu d'articles nous sont parvenus pour cette édition. La relâche de l'été y est sans doute pour beaucoup.

Le conseil d'administration ayant fait également relâche, les nouvelles du conseil d'administration et le bilan des activités étaient plutôt minces. Nous avons donc pris la décision de publier le tout dans l'édition de décembre.

11) Bulletin de décembre

Tous les membres ayant une adresse électronique ont reçu un important avis à la suite de la catastrophe qui a frappé la coordonnatrice du bulletin. En effet, le disque dur de son ordinateur a été endommagé ce qui a eu pour conséquence **la perte de données** concernant le bulletin et tout son carnet d'adresses. Les données perdues incluaient **TOUS LES TEXTES NON PUBLIÉS DES ÉDITIONS DE SEPTEMBRE ET DÉCEMBRE**. Nous demandons donc à ceux et celles qui nous avaient fait parvenir leur témoignage de nous les retourner, s'ils n'ont pas été publiés dans le présent numéro, pour que nous puissions les publier dans la prochaine édition. Nous sommes désolés et avons pris des mesures pour que ceci ne se reproduise plus.

BILAN DES ACTIVITÉS

1. Les médias

L'AFPAD a été très présente dans les médias. Nous sommes intervenus sur la loi 25, Dawson et tous les événements relatifs à des meurtres commis au Québec. Les membres du CA ont participé à pas moins de **douze** reportages télévisés et le président a donné au-delà d'une **cinquantaine** d'entrevues à la suite d'événements criminels.

2. Greetings from AFPAD – West Island

Our group has been benefiting each month with the Care & Share sessions. Members are actively involved in helping each other cope with the difficulties which we face as secondary victims. The true meaning of our organization ... "victims helping victims" are not only words but words that are put into action.

In November we worked with Elaine Lumley from Toronto to organize a rally in Montreal. As we remember, her son Aidan was murdered here last year and the case has not been resolved. Again, AFPAD is

living up to its mandate of supporting families who still are waiting for answers related to the deaths or disappearances of loved family members. The rally attracted around 50 people. The media was also very supportive of the event.

On Dec.6th, I spoke about violence against women for the White Tiger group. I addressed young students at a conference and later that day I was the keynote speaker at Christ Church Anglican Cathedral in Montreal. I spoke about AFPAD's mission and my life since the death of Kelly-Anne.

From the members of AFPAD - West Island, we extend to all of our readers, families and supporters, a blessed Holiday Season.

Doreen Haddad- Drummond

Mother of Kelly-Anne

Murdered October 2004

Coordinator – AFPAD – West Island

3. Antenne de Québec

Le 15 octobre dernier, une deuxième rencontre a eu lieu à l'Auberge des Gouverneurs à Ste-Foy. Plus d'une vingtaine de familles étaient présentes. De l'avis de tous, ce fut un succès à tous les points de vue. Merci aux personnes ressources, surtout à Mme Claire Falardeau et sa sœur Lyne

4. Conférences et colloques

Le président a donné près d'une dizaine de conférences rémunérées auprès des jeunes des écoles primaires, de CEGEP, de groupes de femmes, d'intervenants sociaux et de personnes âgées. La demande est de plus en plus forte. Tous les revenus sont versés à l'AFPAD.

Si vous avez des demandes dans ce sens, faites-les parvenir à L'AFPAD.

5. Rencontres avec partenaires

L'AFPAD entretient de bonnes relations avec les corps policiers du Québec, les syndicats des agents carcéraux ainsi que des professionnels qui oeuvrent tant au niveau des victimes que des criminels.

Des rencontres ont eu lieu aussi avec les différents ministères afin de faire avancer les lois, les règlements et le financement de l'AFPAD.

6. Site Internet et forum

Le forum s'est enfin trouvé un premier responsable soit Stéphane Luce. Il est spécialiste en la matière et vous invite fortement à visiter le forum de discussion spécialement construit sur notre site

Internet pour les familles membres. Nous vous invitons à être de ces forums.

Aussi, nous envisageons de mettre en place bientôt via ces forums, un service de consultation avec un professionnel. Ainsi, les membres de l'AFPAD pourraient avoir accès à un service de counseling de groupe ou individuel, et ce, en toute confidentialité.

7. Autocollants AFPAD

Nous vous rappelons que la vente d'autocollants et de rubans est la seule source de financement de l'AFPAD auprès du grand public. En attendant des engagements fermes pour le financement de nos services, cette source de revenu est très importante. L'ensemble autocollant et ruban, est en vente au prix de 5 \$. On cherche toujours des vendeurs. Il suffit de communiquer avec nous.

La vente de ces objets promotionnels se prête bien à divers événements comme la semaine de sensibilisation contre la violence par exemple. Dans ce contexte, ils s'envolent comme des petits pains chauds. Ainsi, le président en a vendu pour près de 2 000 \$ à la suite de ses conférences.

Nous demandons à ceux qui en ont déjà reçu de nous retourner les profits de leurs ventes et les articles non vendus, le cas échéant. Nous comptons sur vous et vous remercions de votre implication.

8. Rencontre avec le ministre canadien de la Sécurité publique.

Le 21 novembre dernier, des membres du CA rencontraient l'honorable Stockwell Day, ministre de la Sécurité publique du Canada. Pierre-Hugues Boisvenu, Michèle Labelle, Michel Surprenant et Raymonde Hébert, coordonnatrice de l'AFPAD, ont eu la chance de discuter pendant plusieurs minutes avec le ministre et sa responsable des communications des dossiers majeurs qui préoccupent votre association.



P-H Boisvenu et l'honorable Stockwell Day

Le ministre s'est montré plus que sympathique à la cause que nous défendons et au travail de l'AFPAD. Il fera tout en son pouvoir pour appuyer les changements dans les systèmes carcéraux canadiens et provinciaux, ainsi qu'à la Commission des libérations conditionnelles. De futures rencontres sont d'ailleurs prévues à cet effet.

PERSONNES DISPARUES

Nous invitons les personnes intéressées à se charger de cette chronique à communiquer avec l'AFPAD.

Nous vous rappelons que le bulletin est publié quatre fois par année; il suffira donc de rédiger, adapter, traduire ou reproduire quatre textes par année sur le sujet pour combler nos besoins. Il est également possible de recruter d'autres personnes pour écrire un article pour cette chronique.

LA PART DES MEMBRES

1) Autocollants AFPAD

S.V.P., affichez votre solidarité en plaçant votre autocollant dans la voiture, de préférence en haut du pare-brise arrière du côté du conducteur.



Comme il est magnétique on peut facilement l'enlever lors du lavage des vitres. L'autocollant de l'AFPAD est aussi disponible en anglais.

2) Changement d'adresse.... Changement d'adresse.... Changement d'adresse....

S.V.P., veuillez aviser l'AFPAD de votre changement d'adresse, de téléphone ou de courriel dans les plus brefs délais. Nous acheminons régulièrement aux membres des messages d'information, il est donc important pour l'AFPAD d'avoir vos coordonnées.

Aussi, nouveaux abonnés d'Internet, n'oubliez de nous envoyer votre adresse électronique.
sos@afpad.ca Sans frais : 1-877-484-0404

3) Archives de l'AFPAD

Afin de se constituer un dossier de presse le plus complet possible, l'AFPAD (MMPFA) demande à tous ses membres de lui faire parvenir *tous les articles où il est fait mention de l'association* publiés aussi bien dans les journaux que dans les magazines.

Tout particulièrement ceux des journaux locaux et régionaux. Ceci afin de documenter l'implication de l'Association dans les divers dossiers comme par exemple: les droits des victimes, les libérations conditionnelles, la sécurité publique, les personnes disparues, les prédateurs sexuels, etc.... Nous vous demandons de nous faire parvenir la page complète où apparaît le nom du journal ou de la revue et la date de parution.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

4) Photos de victimes

Nous invitons les familles à nous faire parvenir les photos de leur proche assassiné ou disparu afin de la publier sur notre site Internet. Pour de meilleurs résultats, il est préférable de nous faire parvenir une véritable photo plutôt qu'une épreuve provenant d'une imprimante. Les personnes qui ont accès à un scanner peuvent numériser la photo et nous l'envoyer par courriel.

De plus, l'AFPAD projette de développer dès ce printemps un résumé des dossiers de meurtre pour notre site Internet. Ainsi, en cliquant sur la photo de la victime publiée sur le site, on atteindra une page qui réunira l'historique du cas incluant le procès, la condamnation, la période d'emprisonnement effective, la libération, etc. Ce sera pour nous la façon de démontrer que la « Justice » n'a pas souvent le bras lourd !

5) MMPFA stickers

Please show your solidarity by placing your sticker in your car, preferably at the top of the rear windshield on the driver's side.

Because it is magnetic, it can easily be removed when you wash your windows. The MMPFA sticker is also available in French.



6) Change of Address.... Change of Address.... Change of Address....

If you change your address, phone number or e-mail, please let the MMPFA know as soon as possible. We send our members information messages on a regular basis, so it is important for the MMPFA to have up-to-date contact information.

Also, for new Internet subscribers, don't forget to send us your e-mail address.

sos@afpad.ca Toll free: 1-877-484-0404

7) MMPFA Archives

In order to put together the most complete newspaper clipping file possible, the MMPFA asks all its members to send it ***all the articles published in both newspapers and magazines in which the association is mentioned.*** In particular, we are looking for articles that appear in local and regional newspapers. This will allow us to document the association's involvement in the different issues, for example: victims' rights, parole, public security, missing persons, sexual predators, etc. Please send us the full page on which the name of the newspaper or magazine and the publication date appear.

Thank you in advance for your cooperation in this matter.

8) Victims' Photos

We invite all families to send us photos of their murdered or missing loved one so that we can publish them on our Internet site. For best results, it is better to send an actual photo rather than one that you have printed up. If you have access to a scanner, you can scan the photo and send it to us by e-mail.

In addition, the MMPFA is planning to create a summary of murder cases for our Internet site this spring. Anyone who clicks on the photo of a victim published on the site will be directed to a page with the entire history of the case including the trial, the sentence, the actual prison time served, the release, etc. This will be our way of showing that "Justice" is not always served!

9) Besoin de participants pour une recherche universitaire

Université 
de Montréal



VOUS AVEZ FAIT UNE DÉCLARATION DE LA VICTIME?

Nous sommes intéressés à connaître votre expérience... Nous sommes à la recherche de participants pour notre étude comparée portant sur la participation des victimes d'actes criminels dans le processus pénal et les effets sur la guérison des victimes.

Les victimes qui

- **ont 18 ans et plus;**
- **ont témoigné ou ont complété la déclaration de la victime;**
- **et terminé leur cause (l'accusé a reçu sa sentence)**

pourront collaborer à l'étude en faisant part de leur expérience lors d'une entrevue. Plus précisément, cette étude vise à examiner les aspects thérapeutiques et à comprendre les effets anti-thérapeutiques de la participation dans le processus pénal sur les victimes d'actes criminels. Elle permettra également d'identifier les facteurs qui affectent positivement ou négativement la satisfaction et le bien-être psychologique et émotionnel des participants lors des procédures pénales.

Vos opinions sont très importantes, car elles nous permettront d'identifier les meilleures pratiques pour l'intégration des victimes dans le système pénal. Soyez assuré (e) que votre identité et vos réponses resteront confidentielles.

Les personnes qui souhaitent participer à l'étude peuvent communiquer avec Mme De Sousa, et laisser leur nom et numéro de téléphone en composant sans frais le 1-877-343-6111 #1, poste 3665 ou en envoyant un courriel à l'adresse suivante :

sylvia.de.sousa@umontreal.ca.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour plus d'informations.

Mme Sylvia De Sousa, assistante de recherche, est coordinatrice de cette recherche dirigée par Mme Jo-Anne Wemmers, professeure à l'Université de Montréal et responsable de l'unité Victimologie et justice réparatrice du Centre international de criminologie comparée.

TÉMOIGNAGES

Assassinat impuni

Je ne sais pas si mon message sera publié dans votre revue... mais le simple fait de l'écrire me fera du bien...

Mon père a été assassiné le 5 juillet 1994 ainsi que sa conjointe (ce n'était pas ma mère... heureusement).

Cela a donc fait 12 ans en juillet dernier et depuis plus de dix ans, je n'ai jamais eu un seul appel de la S.Q. me disant qu'ils ont un seul petit

indice sur la cause de ces meurtres, ni s'ils ont la moindre piste...

Au fond, la mort de mon père a été un évènement très tragique dans ma vie... surtout que le matin du meurtre j'étais enceinte de huit mois et que j'étais sa voisine.... La police est venue chez moi pour m'annoncer que le voisin avait appelé le 911... Les policiers ne savaient pas que le voisin était mon père.

Ce qui est le plus difficile C'est le doute qui s'est installé depuis sa mort. Qu'avait-il fait de si terrible pour mourir de cette façon ? Merci de m'avoir lue.

Josée Leroux

fille de feu André Leroux

assassiné à St-Clet, en 1994

à l'âge de 54 ans...

Le pardon

Il y a dix-huit ans, ma fille fut tuée par son chum. Elle avait dix-neuf ans et lui en avait vingt-deux. Je le connaissais bien. C'était le genre de gars que les mères acceptent bien comme gendre. Et bien voilà ; ma fille l'a quitté et il ne l'a pas accepté. Il l'a tuée chez elle avec un couteau de cuisine. Je vais vous épargner pour l'instant les détails. Ce fut très violent. Le 3 mai 1988, je reçois un appel vers 17hrs, d'un policier. Il me demande si je suis seule à la maison. Oui, j'étais seule. À cet instant, j'ai réalisé que quelque chose de grave était arrivé.

Il m'a demandé si j'étais bien la mère de Geneviève Legault. Oui, c'est bien moi. J'ai pensé alors qu'elle avait eu un accident en bicyclette. L'agent m'a simplement dit qu'il se rendait chez moi et qu'il y serait dans quelques minutes.

Jamais je n'aurais pensé que son ami aurait pu commettre un geste d'une telle violence. Il y avait peu de temps, qu'ils habitaient ensemble. Même pas un mois ! Tout a dégringolé très vite. La veille, ma fille est venue me voir pour me dire qu'elle le laissait et qu'il ne le prenait pas bien. Elle avait peur qu'il se suicide. Elle a dormi chez moi. Le lendemain lorsque qu'elle est allée chercher des effets personnels, c'est à ce moment qu'il l'a tué. Il a décidé qu'elle n'avait pas le droit de le quitter.

JE NE LUI AI JAMAIS « PARDONNÉ ». Lui pardonner, cela signifie pour moi, abandonner ma petite fille, la trahir. Il n'en est pas question. Ce que je veux partager avec vous tous, c'est surtout de vous dire que je n'ai pas vécu dans la haine toutes ces années. Que tout n'est pas NOIR ou BLANC ! Je viens d'avoir soixante-cinq ans et depuis ce jour tragique, j'ai essayé tant bien que mal au début de

survivre ; mais de vivre aussi. Aimer et être aimé, avoir du plaisir. Aider son prochain !

Bref, je peux terminer ainsi en disant qu'au sens JUDÉO-CHRÉTIEN, je n'ai pas pardonné à l'assassin, mais je suis bien consciente qu'une personne homme ou femme qui commet un tel geste est très désespérée.

Très souvent malheureusement des femmes meurent assassinées. Lorsque je vois un article dans un journal et que le titre m'indique qu'un cas de violence conjugale est survenu, je ne lis pas les détails, car ce sont toujours les mêmes phrases qui se répètent. Je pense à tous ceux et celles qui ont perdu des êtres chers et je compatis avec vous tous.

*Gisèle Laliberté
Mère de Geneviève Legault
assassinée en 1988*

Message au Comité adviseur de l' IVAC

J'ai perdu ma fille il y a 10 ans à Sherbrooke (Isabelle Bolduc) depuis, ma vie a complètement basculée et je n'ai jamais reçu d'aide de qui que ce soit. 600 \$, c'est ce que nous avons reçu pour enterrer notre fille assassinée par trois récidivistes laissés en liberté par la négligence des gens qui nous gouvernent ! Depuis la mort de ma fille, ma vie, celle de mon autre fille et celle de sa mère sont complètement chamboulées.

Je sais que ma lettre restera vaine, mais ce n'est pas grave, car j'ai espoir qu'un jour les gens qui nous gouvernent et qui se vautrent dans l'opulence, auront aussi dans leur vie à vivre des difficultés qui les feront réfléchir et admettre qu'il est important de donner une voix aux bonnes personnes.

Aussi longtemps que la question économique prévaudra, les droits des victimes demeureront sans mot ! Mais un jour nous cesserons d'être écrasés par des gens comme vous et là peut-être que les choses changeront. J'appuie la requête de l'AFPAD, il faut donner une place aux victimes dans le processus d'étude de cette réforme et il faut le faire de façon honnête et sincère.

Si vous avez des enfants, regardez-les dans les yeux, et demandez-vous ce qu'ils valent à vos yeux ! Demandez-vous, si ça vaut la peine de prendre soin d'eux, d'assurer un avenir serein à cette relève frêle, si fragile et malheureusement trop souvent maltraité laissant des parents, frères soeurs et amis dans un désarroi indescriptible et surtout sans aide ni recours.

Marcel Bolduc

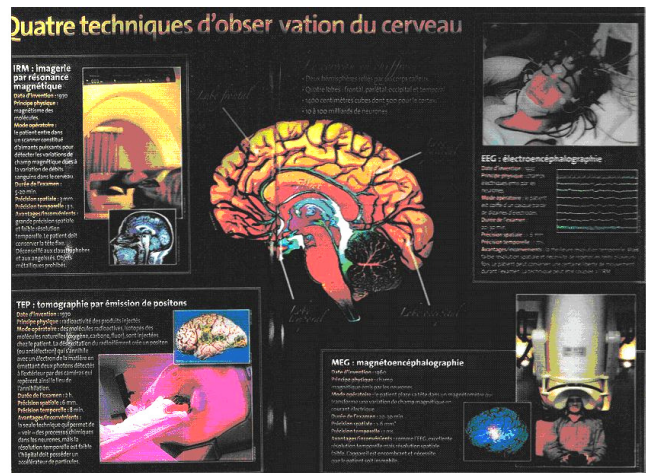
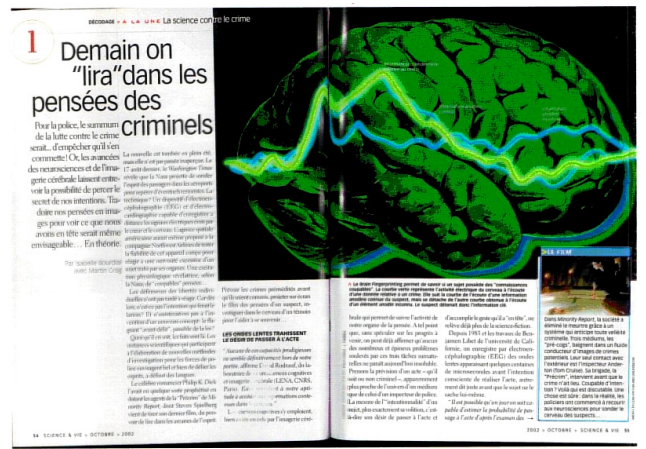
Père d'Isabelle Bolduc, enlevée, séquestrée, violée et assassinée par trois criminels d'habitude.

MATIÈRE À RÉFLEXION

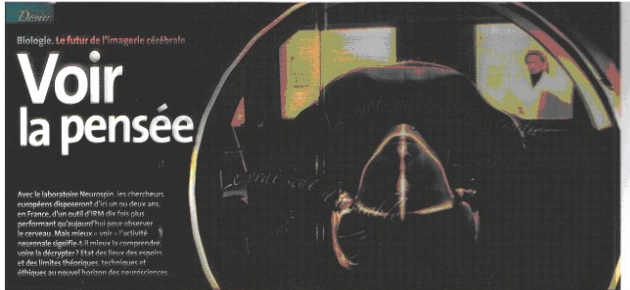
Approche révolutionnaire de prévention de la violence

À la suite à mon premier article dans le bulletin de juin 2006, je tiens à vous mentionner que je suis le fondateur et porte-parole de Studio 59, la science contre la violence. Je donne des exposés gratuits dans les écoles, Cégeps et universités, sur une approche révolutionnaire de prévention de la violence.

L'être humain est comme une mosaïque avec ses multiples facettes, c'est pour cette raison qu'il y a toutes sortes de personnes avec leur identité, leurs caractéristiques propres à elles-mêmes et c'est très bien comme cela. Par contre, pour ce qui est des personnes aux comportements violents envers les autres, il faut faire quelque chose pour protéger la société de ces citoyens violents, est-ce qu'il existe des moyens ?



Bien sûr, grâce aux neurosciences qui sont en train de faire une percée incroyable dans la compréhension des mécanismes de notre cerveau. Ci-dessous quelques images de ces nouveaux outils, pour nous permettre de détecter les personnes aux comportements violents.



La raison, pour laquelle je vous écris, est pour vous informer d'une passion que j'ai depuis plusieurs années, la documentation scientifique.

On ne peut que constater que la science trouve des solutions dans tous les domaines. Depuis peu, la science a fait des progrès dans le développement d'appareils d'imageries cérébrales, qui permettent de voir dans notre cerveau, comment il fonctionne.

Plus récemment, un chercheur Américain Laurence Farwel a inventé un appareil le « Brain Fingerprinting », qui peut lire les ondes du cerveau et voir ce que l'on appelle l'intention criminelle. L'appareil a été testé sur une centaine de prisonniers dans une prison, le résultat, coupable à cent pour cent. Même le FBI et la CIA utilisent cet appareil ainsi que d'autres appareils de détections pour tester leurs agents.

Suite à toutes ces découvertes, j'ai décidé de démarrer la pétition qui suit :

**PÉTITION
ADRESSÉE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE
CONTRE LA VIOLENCE**

CONSIDÉRANT QUE la violence représente des coûts humains, sociaux, monétaires indiscutables et incalculables.

CONSIDÉRANT QUE l'organisation d'un symposium sur la violence, réunissant tous les intervenants dans le domaine, pour trouver des solutions plus efficaces pour améliorer notre système de justice, est une priorité.

CONSIDÉRANT QUE les solutions provenant de ce symposium seront remises à l'Assemblée nationale ; pour ces motifs, nous soussignés,

citoyens du Québec, demandons l'intervention de l'assemblée nationale pour une réforme de notre système judiciaire dans le but d'être plus efficace contre la violence

Mon objectif premier était de vérifier par moi-même si les citoyens désiraient une réforme de notre système de justice. À ce jour, plus de trois mille personnes ont signé la pétition, des gens de tous les milieux et professions. Ce qui m'a le plus surpris c'est l'intérêt des gens pour l'organisation d'un symposium. Les statistiques le confirment encore aujourd'hui en 2006, seulement au Québec des centaines de personnes se suicident, des centaines de femmes sont victimes de conjoints violents et des dizaines finissent par être assassinées par ceux-ci.

Avec les outils d'informations disponibles aujourd'hui, il est facile de constater qu'il y a de plus en plus de violence. Maintenant que je connais l'opinion de la population, je suis à la deuxième étape qui consiste à informer la population que l'organisation d'un symposium, pour la prévention de la violence est une priorité.

Il est évident que si les médias d'information me donnaient l'opportunité de parler de mon projet, ce serait un atout important, pour accélérer le développement de nouveaux outils pour lutter contre la violence et sauver des vies.

Si vous désirez en savoir plus, vous n'avez qu'à vous rendre sur le site www.afpad.ca, cliquez sur « Service » pour choisir prévention de la violence et vous verrez mes coordonnées complètes.

*Jocelyn St-Pierre,
Membre bénévole*

À propos du deuil

Je suis sensible à l'épreuve que vous vivez maintenant. En général, le deuil est difficile à vivre à cause de la cassure des liens affectifs qu'il cause, mais aussi parce qu'il nous met face à propre finalité et nous rappelle que la vie est si courte et si fragile et combien nous sommes vulnérables.

Chaque deuil est particulier. Le deuil ne se compare pas, que ce soit père, mère, enfant, conjoint, etc. Le deuil se vit de façon différente pour chacun, tout dépend de la personnalité de celui ou celle qui survit, de son âge, de son histoire personnelle, de ses forces et limites à faire face aux événements tragiques, de sa capacité à exprimer ses émotions, de sa situation économique, de l'état de sa santé mentale et physique.

Cela dépend aussi beaucoup, chers membres, de la relation qu'il y avait avec le défunt. Si cette relation était belle et harmonieuse, si l'endeuillé et le défunt étaient près l'un de l'autre, si cette relation durait depuis longtemps ou peu de temps, si le degré d'attachement était grand, si la relation était profonde ou superficielle. Cette relation était-elle une dépendance ? Le défunt occupait-il une grande place dans le quotidien ? Cette relation était-elle dans la paix ou dans les conflits ? Tous ces facteurs influencent la façon de vivre un deuil.

Il y a aussi le fait que la personne soit bien entourée ou non, si elle vit plusieurs pertes à la fois, qu'elle est sa situation économique ? Plusieurs restent seuls et sans soutien moral.

Chaque endeuillé étant unique, il n'y a pas de façon particulière de vivre un deuil. Quelles que soient les causes ou les circonstances d'un décès, le deuil demeure toujours une expérience difficile et douloureuse.

Le chagrin et la douleur ainsi que les autres émotions qu'entraîne le deuil, telles la colère, la rage ou la peine peuvent s'exprimer de différente façon pour chacun. Le deuil est une expérience éprouvante. Il est difficile à vivre parce qu'il provoque une brisure des liens affectifs et il est d'autant plus difficile à surmonter si le disparu est décédé dans des circonstances particulières tels le suicide ou le meurtre.

Chers membres, n'hésitez pas à consulter, à vous faire accompagner dans cette longue traversée qu'est le deuil. Je vous ouvre tout grand mon cœur et sachez que mon oreille attentive et mon accueil vous attendent.

*Rolande Fontaine
Intervenante sociale
Psychothérapeute*

LE MOT DE LA FIN

Médaille du Gouverneur Général du Canada

J'aimerais proposer aux lecteurs du bulletin et tous les sympathisants de l'association, d'appuyer mon initiative de proposer M. Boisvenu et son équipe pour la médaille du Gouverneur Général du Canada pour reconnaître leur travail pour l'avancement de la justice au Canada et pour leur travail de nature très humanitaire qui vient en aide aux familles des victimes de meurtre ou de disparition criminelle. Si vous êtes intéressé à appuyer mon projet, veuillez me contacter.

*Aurora Loiselle, Ottawa
Amie de la famille d'Anna Maria Salinas
Assassinée en 2004
Tél. : (613) 226-3905
Courriel : loiselle_a@yahoo.com*

1^{er} SPECTACLE BÉNÉFICE POUR L'AFPAD

Le comité organisateur
du spectacle bénéfique de l'AFPAD
vous invite au



Théâtre Le Granada

de Sherbrooke le

10 mars 2007

pour une soirée avec

Dan Bigras

Julie Caron

Laurence Jalbert

Valérie Gagné

Alexandre Poulin

Mathieu Provençal

Ariane Vaillancourt

Table Générosité : 1 000\$ / 8 personnes

Table Solidarité : 500\$ / 8 personnes

Place Entraide : 20\$ / personne

QUELQUES MOTS sur le bulletin

« Échos de l'AFPAD » se veut un outil de communication et de sensibilisation permettant à nos membres de partager leur expérience et leurs préoccupations. L'équipe du bulletin vous invite donc à lui faire parvenir des témoignages, commentaires ou questions.

ABONNEMENT

Ce bulletin est distribué aux membres de l'AFPAD par courrier électronique. Des exemplaires sur papier sont postés aux membres qui n'ont pas accès à l'Internet. Le bulletin est également disponible sur le site Internet de l'AFPAD en format PDF

CALENDRIER du bulletin

Date de tombée	Date de parution
28 février	15 mars
28 mai	15 juin
28 août	15 septembre
28 novembre	15 décembre

COORDONNÉES :

Échos de l'AFPAD
C.P. 333,
Place de la Cité,
Sherbrooke, Qc
J1H 5J1

Sans frais : 1-877-484-0404
Courriel : afpad@bellnet.ca
Site Internet : www.afpad.ca

CONSIDÉRATIONS générales

Les articles dans le bulletin sont publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

L'AFPAD se réserve le droit de ne pas publier un article ou d'y apporter des modifications, avec le consentement de l'auteur.

© La reproduction des articles pour des fins non pécuniaires est autorisée à condition de mentionner la source.

COMITÉ du bulletin

Coordination :	Diane Carlos
Révision des textes :	Johanne Claveau
Traduction :	Christine Tellier
Mise en page :	Diane Carlos
Numérisation des photos :	Diane Carlos
Envoi postal :	Pierre-Hugues Boisvenu

ÉQUIPE de rédaction

Mot du président :	Pierre-Hugues Boisvenu
Nouvelles de l'exécutif :	Pierre-Hugues Boisvenu
Bilan des activités :	Pierre-Hugues Boisvenu
AFPAD – West Island:	Doreen Haddad-Drummond
AFPAD – Québec:	
Personnes disparues :	
La part des membres :	Diane Carlos
Matière à réflexion :	

COLLABORATEURS

Marcel Bolduc, Sylvia De Sousa, Gisèle Laliberté, Josée Leroux, Jocelyn St-Pierre



PROCHAINE PARUTION

15 MARS

**DATE LIMITE POUR REMETTRE
VOS TEXTES :**

28 FÉVRIER

